

DIRECTIVES ANTICIPÉES : ACCOMPAGNER L'ANTICIPATION DES DÉCISIONS PRISES EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ

Anticiper ce que l'on souhaite et ne souhaiterait pas pour sa propre existence relève d'un exercice délicat qui nécessite l'attention particulière des professionnels et sollicite leur intelligence de situation.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

1. S'approprier la législation et les concepts sous-jacents »
2. Définir les conséquences de la loi sur les pratiques quotidiennes
3. Développer une approche pluridisciplinaire consensuelle permettant d'apporter une aide pertinente reposant sur une délibération éthique

THÈMES ABORDÉS

- Définition et place des directives anticipées
- La personne de confiance
- Le cadre juridique et déontologique
- Les enjeux éthiques de l'anticipation des décisions
- Les directives anticipées / personnes fragilisées
- L'intégration des directives anticipées dans la prise en charge
- La délibération éthique
- Analyse réflexive autour de situations

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie interactive basée sur l'échange et l'expérience, apport de connaissances, apports réglementaires, apports conceptuels en lien avec les thèmes

ÉVALUATION

Un premier temps d'évaluation individuel des acquis est prévu en fin de formation.

Un second temps d'évaluation en présence d'un responsable des services concernés et du responsable de la formation continue de l'établissement est recommandé.

Le programme complet peut vous être adressé par e-mail sur simple demande

PUBLIC

Équipe pluridisciplinaire, tous les professionnels de la santé

DURÉE

1 à 2 jours selon les possibilités et les degrés d'approfondissement souhaités

INTERVENANTS

Michel Dupuis
Serge Philippon
Michelle Andrien
Angélique Maquart

PRÉ-REQUIS

Aucun

LIEU

Dans votre établissement ou dans le cadre d'un regroupement d'établissements

DATES

À convenir conjointement

TARIF

Sur devis

**Formation adaptée à l'accueil
d'un stagiaire présentant un
handicap**

